

Le Centre
de l'Arbre



C A B I N E T R I B O U L E T

A photograph of a dense forest with tall, slender trees and lush green foliage. Sunlight filters through the canopy, creating a dappled light effect on the forest floor. The ground is covered with fallen leaves and some low-lying plants.

FORMATIONS 2020

NOTRE ORGANISME



2008

Création
par le Cabinet
RIBOULET

2015

Fusion avec
le Cabinet
COUDERT,
Groupe
FORESTRY
CLUB DE
FRANCE

2017

Validation de la
déclaration
Datadock

en quelques chiffres

10

années
d'existence de
l'activité
Formation

90 %

Taux moyen de
satisfaction
globale des
stagiaires sur
3 ans

29

Formations
proposées dont
**10 nouvelles
en 2019**

SOMMAIRE

DESCRIPTIF DES MODALITES PEDAGOGIQUES p. 2

FINANCEMENT p. 3

THEMATIQUES DE FORMATION p. 4

FICHES DETAILLEES DES STAGES p. 6

CONDITIONS D'INSCRIPTION p.44

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION p.45

**FORESTRY CLUB DE FRANCE SUR
LE TERRITOIRE NATIONAL** p.46



Tous les renseignements sur les formations sur notre site internet lecentredelarbre.com

DESCRIPTION DES MODALITES PEDAGOGIQUES

Afin de répondre aux différents objectifs de nos clients, nous proposons des formations, en présentiel, élaborées spécifiquement pour les praticiens de la **forêt, l'arbre et l'environnement**, gestionnaires de patrimoines arborés et des espaces naturels, propriétaires forestiers, ...

INTER-ENTREPRISE

Notre catalogue, élaboré chaque année, présente nos formations, organisées dans nos locaux (ou autre lieu en fonction des inscriptions) selon le calendrier mis en place. Les participants à ces formations proviennent de différentes structures ou sont des particuliers.

Ce catalogue est disponible en téléchargement sur notre site internet ou sur simple demande auprès de nos services.

INTRA-ENTREPRISE, SUR MESURE

Ces formations sont organisées, spécifiquement, pour un ou plusieurs participants d'une même structure, sur le site du client.

Nos intervenants, experts dans leur domaine, aident nos clients dans la **conception de programmes dédiés** :

- soit en adaptant et personnalisant tout programme de notre catalogue
- soit en les accompagnant dans la conception d'un projet de formation sur mesure permettant de répondre à leurs besoins et problématiques internes

Toutes nos formations sont dispensées en utilisant une ou plusieurs méthodes pédagogiques :

- tour de table au démarrage de la session (présentation et précision des attentes de chacun)
- exercices pratiques sur des cas concrets et diversifiés
- échanges réguliers
- ateliers de mises en situation sur le terrain
- possibilité pour les stagiaires de présenter, de manière dépersonnalisée, des cas concrets rencontrés

...

Un support de formation est remis à chaque participant.

Les moyens pédagogiques utilisés sont annoncés sur chaque fiche détaillée.

Notre salle de formation de notre site de Solignac est équipée d'un **Ecran Numérique Connecté** offrant qualité de lecture, fonction paperboard numérique, visualisation, annotation et partage immédiat.

FINANCEMENT



Depuis 2017, notre organisme est datadocké, c'est-à-dire que notre déclaration a été validée sur **Datadock**.

*Qu'est-ce que le **Datadock** ?*

C'est une base de données communes aux financeurs de formation, leur permettant de s'assurer de la qualité des prestations proposées par un organisme de formation.

Cette validation des éléments de preuve que nous avons transmis via le **Datadock** signifie :

- ✓ que **nous répondons aux 21 indicateurs** définis par les organismes financeurs (OPCA*, OPACIF, Etat, Région, POLE EMPLOI et AGEFIPH) dans le cadre du Décret Qualité et de ses 6 critères (relatifs à : conception, réalisation et suivi des formations, accueil et suivi des stagiaires, sélection et suivi des intervenants, locaux, ...) grâce à nos documents et procédures mis en place en interne ;
- ✓ que **nos formations sont finançables** par les organismes financeurs ;
- ✓ que **nous sommes référençables**, c'est-à-dire que chaque financeur pourra désormais nous inscrire dans son catalogue de référence selon ses propres modalités.

Faire appel au Centre de l'Arbre, c'est donc vous appuyer sur un organisme de formation sérieux, fiable et vous proposant des prestations de qualité.

*OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

THEMATIQUES DE FORMATION

Nous vous proposons de découvrir, ci-après, notre **sélection de stages pré-définis**, pouvant être suivis indépendamment les uns des autres.

Cependant, nous avons mis en place des **parcours de formation** vous permettant, en suivant l'ensemble des modules qui les composent, une progression dans le développement des compétences.



Parcours EXPERTISE ARBORICOLE



Module EA1. Anatomie et lecture du bois	p.7
Module EA2. Initiation au diagnostic	p.8
Module EA3. Diagnostic, expertise et gestion	p.9
Module EA4. Fonctions et valeur monétaire de l'arbre d'agrément	p.10
Module EA5. Construction d'une charte de l'arbre	p.11

N**N**

TAILLE ET SOINS

TS1. Le haubanage des arbres d'agrément	p.13
TS2. Définir les interventions sur les arbres d'agrément	p.14

N

GESTION FORESTIÈRE

GS1. La sylviculture des peuplements irréguliers	p.16
GS2. Coupes de bois – Bases de réglementation et fiscalité	p.17
GS3. Le reboisement forestier	p.18
GS4. Influence de la gestion forestière sur l'anatomie du bois	p.19

N

Parcours EXPERTISE FORESTIÈRE



Module EF1. Pratique de l'expertise	p.21
Module EF2. Estimation de la valeur des forêts	p.22

Parcours NUMERIQUE FORESTIER



Module NF1. Initiation au Système d'Information Géographique sous QGIS	p.24	N
Module NF2. Utilisation de QGIS en gestion forestière	p.25	N

EXPLOITATION FORESTIERE

EX1. Chantiers forestiers et législation	p.27	
EX2. Fiche de chantier – Sécurité en exploitation forestière	p.28	N

ÉCONOMIE DU PATRIMOINE FORESTIER

EP1. La gestion immobilière	p.30	
EP2. La transaction immobilière	p.31	
EP3. L'investissement forestier	p.32	
EP4. La fiscalité forestière	p.33	

Parcours GROUPEMENTS FORESTIERS



Module GF1. Constituer et gérer un GF	p.35	N
Module GF2. Gestion comptable et fiscale des GF	p.36	
Module GF3. Valorisation financière des GF	p.37	

Parcours PATRIMOINE FORESTIER



Module PF1. Découverte et suivi de son patrimoine boisé	p.39	N
Module PF2. Bien communiquer avec son gestionnaire forestier	p.40	
Module PF3. Comprendre son PSG	p.41	
Module PF4. Transmettre la passion de la forêt	p.42	N
Module PF5. Initiation au bûcheronnage	p.43	



Calendrier actualisé des sessions sur notre site internet lecentredelarbre.com



EXPERTISE ARBORICOLE





ANATOMIE ET LECTURE DU BOIS

CODE :
EA1

PUBLIC

Experts forestiers, techniciens, ingénieurs et tout professionnel de l'arbre ou gestionnaire de patrimoine public.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Nima SAEDLOU

Consultante formatrice. Gérante de XYLOTREE, laboratoire de caractérisation du bois.

SESSION

1 session de **1 jour** (7h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances permettant de **déchiffrer les cernes** d'un arbre et de **reconstituer les aléas** de sa vie.

DEROULEMENT

- Expliquer les **étapes de la croissance secondaire** d'un arbre
- Expliquer les **cellules constitutives du bois** et leurs fonctions
- Décrire les **caractéristiques des essences tempérées** ayant un rythme cyclique qui se retrouve dans leur bois sous forme de cernes
- Identifier l'**influence des éléments extérieurs** sur la croissance des cernes à travers des exemples concrets



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences, avec illustration par des exemples concrets et des exercices pratiques
- ✓ Equipements pédagogiques : loupe reliée à l'ordinateur, échantillons de bois...



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



INITIATION AU DIAGNOSTIC

PUBLIC

Experts forestiers, techniciens, ingénieurs et tout professionnel de l'arbre ou gestionnaire de patrimoine public.

PRÉ-REQUIS

Biologie de l'arbre.

INTERVENANT

David LECROULANT

Ingénieur-conseil Arbres d'agrément, responsable.

SESSION

1 session de 1 **jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base du diagnostic arboricole en préalable à une formation approfondie.

DEROULEMENT

- Qu'entend-on par « diagnostic » ?
- Les **objectifs** du diagnostic
- Rappels d'**anatomie, physiologie et développement** de l'arbre
- Les **principales essences rencontrées**, leurs spécificités
- Les **modes de conduite**
- L'**importance de l'environnement**, du contexte
- Le **principe du diagnostic** physiologique et mécanique
 - caractérisation de l'état physiologique
 - pathologies
 - caractérisation de l'état mécanique
- Les **outils du diagnostic** visuel, du diagnostic approfondi
- La notion de **risque**
- La notion d'**espérance de maintien**
- La formulation des **préconisations**
- **Elargissements** ou « **spécialisations** » (plan de gestion, expertise judiciaire, assurancielle, inventaire/diagnostic de masse, charte de l'arbre, barème d'évaluation...)

*Ce stage permet d'aborder des notions générales et ne comprend pas d'exercice de terrain. Pour une pratique effective du diagnostic, il est indispensable de compléter ce module de formation par notre stage **DIAGNOSTIC, EXPERTISE ET GESTION** qui permet un approfondissement de toutes les notions indispensables et une mise en situation lors de différents ateliers sur le terrain.*



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Enseignement théorique en salle



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



DIAGNOSTIC, EXPERTISE ET GESTION

CODE :
EA3

PUBLIC

Experts forestiers, techniciens, ingénieurs et tout professionnel de l'arbre ou gestionnaire de patrimoine public souhaitant se perfectionner ou se spécialiser dans le diagnostic et l'expertise d'arbres d'agrément dans les milieux urbains, les parcs, les alignements de routes ou de canaux, de sujets remarquables ou litigieux...

PRÉ-REQUIS

Avoir préalablement acquis les connaissances de base en matière de physiologie et mécanique de l'arbre.

MATERIEL

Prévoir des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie.

INTERVENANT

Christian RIBOULET

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

750 € HT /participant

900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Examiner, interpréter et synthétiser les critères qui caractérisent les états de santé physiologique et mécanique de l'arbre et contribuent à **l'évaluation d'un risque**, au **pronostic d'une espérance de maintien** et à la **préconisation de travaux adaptés**. Le diagnostic sera considéré comme une **finalité** ou comme un **moyen**, notamment dans un contexte d'expertise, de plan de gestion, d'étude environnementale, d'impact ou d'aménagement.

DEROULEMENT

Jour 1 :

• La diversité des missions

Conseils, avis, diagnostic, évaluation, contrôle, inventaire, expertise, étude, plan de gestion... en matière privée, administrative, conflictuelle, judiciaire, assurantielle...

• De la commande au contrat

- **les démarches préalables** selon les situations : commande, cahier des charges, visite, contact, transmission d'informations, motivation et bien-fondé, délai, moyens, contrainte, engagement et risque, acceptation ou refus.
- **la proposition** : situation, contexte, méthodologie, phasage, investigations, intervenants, devis financier, délai de l'étude

Examen de différents cas réels de commandes et propositions

• L'analyse préalable :

- **les arbres dans le site** : données historiques, situation et nature des lieux, conditions stationnelles, structure arborée, intérêt paysager, fréquentation, contraintes de développement, antécédents de gestion, ...
- **les arbres et leurs caractéristiques** : dendrologie, dendrométrie, ontogénie, structure, forme et architecture ...
- **différentes typologies** : notion et application
- **préparation de la saisie** : fiche arbre, fiche station...

• Rappels : de l'arbre sain à l'arbre stressé

Exemple de facteurs prédisposant au trouble, déclenchant ou aggravant une symptomatologie réversible ou irréversible.

Jour 2 :

• Apprentissage sur le terrain de la lecture et l'interprétation de stress

• Visite de différents sites avec exercices de diagnostic en milieu urbain

Jour 3 :

• Le diagnostic visuel depuis le sol :

- période, matériel, principes d'observation, méthodes de notation et de codification des critères de vigueur, de mécanique, de contrainte ; dynamique et évolution, espérance de maintien.
- l'évaluation méthodique du **risque** ;
- **préconisations** adaptées
- le pronostic, la notion d'espérance de maintien, de suivi et de contrôle

• Les investigations complémentaires et les examens approfondis : principes et exemples.

• Atelier de diagnostic sur le terrain.

• Établissement du rapport d'étude ou d'expertise : contenu, structuration, rendu graphique.

Présentation de plusieurs diagnostics et expertises d'arbres dans des contextes et répondant à des problématiques très différentes.



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage permettant d'être confronté à différents cas concrets et à des situations de terrain
- ✓ Enseignement résultant de plus de 20 années d'expérience en arboriculture ornementale : près de 1 000 expertises réalisées pour plus de 30 000 arbres d'agrément.



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



FONCTIONS ET VALEUR MONÉTAIRE DE L'ARBRE D'AGRÉMENT

CODE :
EA4

PUBLIC

Gérants et gestionnaires de patrimoines arborés publics ou privés, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études et cabinets d'experts, architectes paysagistes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MATERIEL

Prévoir une calculatrice, des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie.

INTERVENANT

Christian RIBOULET

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

550 € HT /participant
660 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Déterminer une valeur monétaire difficilement contestable à partir d'éléments objectifs, d'observations partagées et dans des situations préalablement analysées.

DEROULEMENT

Jour 1 :

- **Statut réglementaire et juridique de l'arbre, ses différentes fonctions**, bienfaits, contributions au profit de l'Homme et de sa qualité de vie ; conséquences sanitaires, sociales et financières
- Les éléments objectifs qui contribuent à **valoriser ou dévaloriser** un arbre ; notion de perte de valeur d'agrément
- Espérance de vie de l'arbre : les principes du diagnostic physiologique et sécuritaire. Présentation et utilisation du livret de santé de l'arbre
- Les différents **barèmes français et étrangers, tarifs ou formules d'évaluation** des arbres d'ornement : obtention, comparaison et utilisation des résultats
- **Travaux dirigés**

Jour 2 :

- **Travaux Pratiques sur le terrain**
- Prise en compte **des fonctions et des valeurs financières d'agrément** dans l'élaboration des chartes de l'arbre urbain,
- **Organisation d'une expertise** : préparation, méthodologie, argumentation, résultat, présentation et conclusion
- Exemple d'application de ces valeurs en **prévention de litige ou en règlement amiable ou judiciaire de conflits**



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage permettant d'être confronté à différents cas concrets et à des situations de terrain
- ✓ Exercices pratiques sur les calculs d'estimation à l'aide de méthodes reconnues et pratiquées dans de nombreux pays et régions
- ✓ Stage animé par un expert en arboriculture senior spécialiste en outre des estimations monétaires de l'arbre dans des contextes amiables ou conflictuels, privés ou judiciaires



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



CONSTRUCTION D'UNE CHARTE DE L'ARBRE URBAIN

CODE :
EA5

PUBLIC

Propriétaires, gérants ou gestionnaires de patrimoines arborés publics ou privés, gestionnaires de copropriétés, aménageurs, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Anne BOUTONNET

Ingénieure agronome spécialité Forêt et arbre urbain, chargée de projet et Responsable Coordinatrice du Bureau d'études FORESTRY CLUB DE FRANCE..

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Connaître les **tenants** et les **aboutissants d'une charte**. Anticiper les **évolutions nécessaires** de la gestion d'un patrimoine arboré. Définir les **bonnes règles** pour intégrer l'arbre à son environnement. Poser les **bases d'une communication efficace** sur l'arbre urbain.

DEROULEMENT

A – Pourquoi une charte de l'arbre urbain ?

- L'arbre et ses fonctions dans la ville
- Les obligations liées à la gestion durable d'un patrimoine arboré
- Les acteurs et les pratiques
- Les administrations territoriales et organisation des services
- Les contraintes subies ou occasionnées, les litiges, coûts et leur règlement et les mesures coercitives

B – L'évolution nécessaire des premières chartes

- Atouts et insuffisances des premières chartes
- Les nouveaux enjeux des politiques urbaines
- Les restructurations communautaires d'agglomérations
- Le progrès des productions végétales
- Espèces allergènes ou indésirables
- Les nouvelles notions d'écologie urbaine
- Le partenariat de bonne volonté
- La prise en compte des grandes recommandations : Grenelle I et II, Agenda 21, PADD du SCOT, PLU...

C – La construction d'une charte

- Recensement des arbres (inventaire), leur diagnostic, leur géo-référencement, les pronostics de gestion...
- L'inventaire des ressources humaines et matérielles, des méthodes de travail
- Le recensement de acteurs
- Nature des contraintes et raisons conflictuelles, leurs évolutions
- Expliquer l'arbre
- Etablir un portait des arbres communautaires
- Définir les enjeux de la gestion du patrimoine
- Les engagements des propriétaires et des gestionnaires : adapter, planter, entretenir, intégrer, protéger, respecter et faire respecter, renouveler, diversifier, économiser, développer, améliorer, partager et vulgariser

D – Le référentiel technique

- Un outil pour la compréhension et la mise en œuvre

E – Notions sur le choix ou l'adaptation d'un barème d'évaluation des arbres et des dommages

F – La communication d'une charte



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Exemples ciblés de chartes

A low-angle photograph looking up into a large, leafy tree. A person wearing a dark shirt and a cap is visible, working on a branch. A vertical dashed line of small squares runs down the center of the image, passing through the person. At the bottom, there is a semi-transparent olive-green rounded rectangle containing the text 'TAILLE ET SOINS' in white capital letters.

TAILLE ET SOINS

LE HAUBANAGE DES ARBRES D'AGRÉMENT

CODE :
TS1

PUBLIC

Élagueurs-grimpeurs et arboristes ayant des notions de grimper et de physiologie de l'arbre, experts en arboriculture et diagnostiqueurs, techniciens, ingénieurs et gestionnaires de l'arbre.

PRÉ-REQUIS

Avoir des notions de grimper et de physiologie de l'arbre.

MATERIEL

Prévoir des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie et une calculatrice.

INTERVENANTS

Etienne BARTEAU

Arboriste-grimpeur formateur.

Christian RIBOULET

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac
6 participants maximum en
élagueurs-grimpeurs, arboristes pour
la 3e journée

TARIF

750 € HT /participant

900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Comprendre et analyser un arbre, un contexte, déterminer les risques d'une fragilité mécanique, décider d'une sécurisation et en prévoir les modalités de pose, choisir les produits et matériaux, puis mettre efficacement en œuvre un dispositif de **haubanage adapté et durable**. A la fin de son stage, le stagiaire pratiquera devra maîtriser les **techniques du haubanage**, depuis le diagnostic préalable jusqu'à la pose et programmer le suivi.

DEROULEMENT

Jour 1 – Théorie en salle (avec développement de nombreux cas concrets)

Introduction : qualification d'un arbre, statut juridique, exigences sécuritaires, développement, évolution de son architecture et explication physiologique et mécanique de ses singularités et de leur dynamique

I - **Le vent et l'arbre** : effets complexes du vent et des charges ; processus **aléatoires ou prévisibilité** des contraintes naturelles

II - **Mouvements et contraintes** : sollicitation d'un axe, mouvement de la couronne, balancement, mouvement dynamique de la structure, mouvements et torsions avec les haubans, contrainte de choc

III - **Les défauts** : inclusions, fissures, nécroses et pourritures, cavités ; importance d'un diagnostic préalable et de l'analyse du risque et de la cible avant toute prise de décision

IV - **Les ruptures** : sollicitations à la rupture, modes de rupture

V - **Prévention ou stabilisation**

VI - **Les matériaux** : cordes creuses, produits, choix de produit, matériaux statiques ou dynamiques, résistances des cordes, sangles et gaines, durabilité, garantie, matériaux en métal

VII - **La pose** : organes concernés (résultat du diagnostic préalable), mode de sécurisation (statique, dynamique, soutien, maintien), choix du matériau, positionnement et points d'ancrage, angles de l'épissure, période de pose...

VIII - **Comparatifs** : coût des fournitures, tests de retrait au temps suivant le type de corde, avantages et inconvénients des produits

« Fiche de suivi » d'un arbre haubané

Jour 2 – Pratique au sol

• **Visite d'observation d'arbres** pour diagnostic ; **observations et critiques de systèmes d'haubanage** déjà installés

• **Pratique au sol** du matériel d'haubanage : présentation des différents matériaux utilisés, exercices de montage au sol selon les règles, explication des cordes dynamiques ou statiques, meilleure utilisation et adaptation de chaque produit

Jour 3 – Pratique dans les arbres

• **Mise en œuvre** dans les arbres des haubanages diagnostiqués et évalués la veille avec utilisation de tous les matériaux

Formation pratique dans les arbres uniquement pour les participants élagueurs-grimpeurs et arboristes ayant des notions de grimper. Participation depuis le sol pour les autres stagiaires.



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ A partir d'un diagnostic préalable, pratique d'exercices au sol et dans l'arbre permettant notamment de résoudre les problématiques récurrentes : angle de l'épissure, adéquation du diamètre et de la force des cordes, frottements, emplacement sur les supports, haubanages non justifiés...
- ✓ Stage animé par un arboriste-grimpeur formateur chevronné, spécialiste du haubanage et de l'étagage, disposant de produits et matériaux nouveaux et des techniques éprouvées, indépendant de toute marque ou système, critique par rapport aux matériels proposés
- ✓ Introduction par un expert en arboriculture ornementale senior



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

DÉFINIR LES INTERVENTIONS SUR LES ARBRES D'AGRÉMENT

CODE :
TS2

PUBLIC

Gestionnaires de parcs et jardins publics et privés. Responsables, conducteurs de travaux, chefs d'équipe et agents d'entretien des collectivités ou des entreprises d'espaces verts, naturels ou boisés. Gestionnaires de patrimoines arborés débutant, arboristes sans formation spécifique.

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base du végétal et de l'arbre.

MATERIEL

Prévoir des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie et une calculatrice.

INTERVENANT

Etienne BARTEAU

Arboriste-grimpeur formateur.

SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

750 € HT /participant

900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Observer et relever les informations pertinentes pour **anticiper, évaluer, programmer et organiser des travaux de taille ou des soins** sur les arbres d'agrément.

Répondre à la demande du client/élu/gestionnaire, tout en le conseillant vers des choix durables et raisonnés.

DEROULEMENT

Jour 1 – Théorie en salle

- Le vent dans l'arbre
- Rappels sur les stades de développement et le diagnostic physiologique et mécanique, préalables à toute décision
 - reconnaître un arbre vigoureux, faible ou dépérissant
 - identifier les défauts occasionnant des ruptures
- Les pratiques non durables à remettre en cause
- L'adaptation des espèces aux tailles
- La préconisation d'une intervention en tenant compte de « l'effet de seuil »
- Le dictionnaire des termes utilisés afin de comprendre le vocabulaire utilisé par les arboristes et les experts
- Descriptif des pratiques de taille et des soins /cahier des charges / coût des interventions

Jour 2 et 3 – Ateliers terrain

Confrontation sur le terrain à différents cas concrets permettant une mise en application de la théorie abordée le 1^{er} jour en salle, par l'observation, la démonstration, l'utilisation de guide méthodologique, photos, dessins, schémas, barèmes préétablis...



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un arboriste-grimpeur formateur chevronné, ayant exercé aussi bien pour des donneurs d'ordre publics que dans des parcs historiques, depuis 30 ans
- ✓ Stage mêlant enseignement théorique et mise en pratique sur le terrain



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

A photograph of a dirt path winding through a forest in autumn. The trees are covered in yellow and orange leaves, and the ground is covered in fallen leaves. A teal-colored rounded rectangle is overlaid on the lower part of the image, containing the text "GESTION FORESTIERE" in white capital letters. A vertical dashed line of small teal squares runs down the center of the image, passing through the text box.

GESTION FORESTIERE

LA SYLVICULTURE DES PEUPLEMENTS IRRÉGULIERS

CODE :
GS1

PUBLIC

Techniciens et ingénieurs, chefs d'équipe, agents et ouvriers forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers ou paysagers et leurs salariés, toute personne en recherche de perfectionnement et de spécialisation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MATERIEL

Prévoir des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie. Les stagiaires devront être munis de leur équipement de sécurité.

INTERVENANT

Eric BOITTIN

Expert forestier, Directeur Général de FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

750 € HT /participant

900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Acquérir une **autonomie** suffisante pour **aborder** les milieux forestiers complexes, allant **de la friche à la futaie irrégulière**, les **observer**, les **comprendre**, **envisager des objectifs techniques** adaptés aux essences et aux stations et **réaliser les travaux**.

Les pratiques sylvicoles enseignées viseront le **meilleur résultat économique et environnemental** en respectant les concepts qui fondent la sylviculture **Prosilva**.

DEROULEMENT

Après ½ journée en salle, les ateliers se déroulent essentiellement sur le terrain (2,5 jours), dans des formations variées (friche, taillis, boisements mélangés et irréguliers en milieu forestier et péri-urbain) :

• **Identification du milieu naturel, sa dynamique et les facteurs de production** : notion de station, critères d'identification des composantes : climatiques, écologiques, pédologiques, phytosociologiques, permettant de comprendre le comportement et l'avenir des essences...

• **Qualification du boisement** : historique du développement, essences, structures actuelle et objectif, croissance, qualités technologiques et richesses biologiques réelles et potentielles ;

• **Perspectives d'évolution naturelle et d'accompagnement** : essences d'avenir et secondaires, qualités visées, critères d'exploitabilité, notions de gain, de possibilité, d'équilibre...

• **Travaux** : repérage préalable éventuel (arbres « objectif », inventaire...), choix des méthodes de travail, évaluation comparée, décision et réalisation des travaux : cloisonnement, désignation, sélection, suppression, dépressage par cassage, annelage, taille, abattage...

• **Moyen et matériel à mettre en œuvre** : les différents outils manuels ou mécanisés, organisation et réalisation technique du chantier, discussion du résultat, économie de l'opération.

Conditions pratiques et sécuritaires : les stagiaires devront être munis de leur équipement de sécurité.

NB. Les notions de rentabilité et de gain sont traitées dans un autre stage : « Estimation de la valeur des forêts ».



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Exercices pratiques diversifiés dans quatre massifs et boisements différents, depuis le marquage des cloisonnements jusqu'au choix justifié des arbres « objectif » et d'accompagnement
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

COUPES DE BOIS

Bases de Réglementation et Fiscalité

CODE :
GS2

PUBLIC

Acheteurs et acteurs de la valorisation économique des bois, propriétaires forestiers, techniciens et ingénieurs forestiers de bureaux d'études, coopératives et cabinets d'experts.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Ludovic GENTY

Expert forestier et expert d'assurance au sein du Cabinet COUDERT.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Intégrer les **différentes réglementations** s'appliquant lors de la réalisation d'une coupe de bois. **Eviter les situations d'infraction** et **faire les bons choix**, d'une part, sur les **aspects liés aux autorisations** de coupes, **réglementations** liées à la protection des paysages, monuments ou habitats d'espèces protégées et, d'autre part, sur les **aspects liés à la fiscalité des revenus** des ventes de bois.

DEROULEMENT

1) Réglementation des coupes de bois

- Garanties et présomption de gestion durable
- Les coupes sans garantie de gestion durable
- Les réglementations pouvant s'appliquer à la réalisation d'une coupe de bois, leur impact et comment obtenir l'information :
 - Cours d'eau
 - Captage
 - Site Natura 2000
 - ZNIEFF
 - Arrêté de protection du biotope
 - Les règlements d'urbanisme
 - La protection des paysages (sites classés, inscrits)
 - La protection des monuments historiques ...

2) Revenus des coupes de bois – Bases de fiscalité

- Revenu des coupes de bois et impôts sur le revenu
- CVO
- Réduction d'impôts et crédits d'impôts sur le revenu
- TVA : assujettissement et remboursement forfaitaire
- Taxe foncière
- ISF
- Droits de mutation
- Plus-values



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Bases théoriques et mise en œuvre pratique (présentation des formulaires utilisés)
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté, réalisant des mises en vente de lots de bois et du conseil pour les propriétaires forestiers depuis 18 ans.



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

LE REBOISEMENT FORESTIER

CODE :
GS3

PUBLIC

Techniciens et ingénieurs forestiers de bureaux d'études, coopératives, cabinets d'experts, propriétaires forestiers ou leurs représentants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Cyril MONNEYRON

Plus de 7 ans d'expérience en tant que formateur professionnel en France et à l'étranger, spécialisé dans le secteur forestier, réalisant des audits réglementaires et gérant de nombreux chantiers forestiers.

SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

550 € HT /participant
660 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Le reboisement est une étape cruciale qui engage une parcelle sur le long terme.

Acquérir une **méthodologie propre à la conduite d'un projet** de reboisement en intégrant les choix les mieux adaptés en termes de **moyens** et **techniques**, comparer leur **pertinence** et leur **coût**.

DEROULEMENT

1. Le projet

- Analyse préliminaire : le contexte patrimonial, juridique et administratif
- Quand choisir le reboisement ?
- Choix des essences : potentialités de production et objectifs du propriétaire
- Les dispositifs d'encouragement fiscaux et subventions

2. Les plants forestiers

- Origines
- Types de plants
- Dimensions
- Qualités

3. Les différentes techniques en futaie régulière et leurs coûts

- Travaux préparatoires
- Travaux de plantation et de semis
- Protection des plants
- Travaux d'entretien
- Les innovations

4. Cas particuliers

- Enrichissement
- Futaie irrégulière
- Agroforesterie

Ces différents aspects seront abordés **en salle le 1^{er} jour** et illustrés par **des visites terrain et une mise en situation par petits groupes le 2^{ème} jour**.



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage mêlant enseignement théorique et mise en pratique sur le terrain
- ✓ Stage animé par un intervenant expérimenté gérant des chantiers forestiers d'envergure depuis plus de 10 ans à travers la France



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

INFLUENCE DE LA GESTION FORESTIÈRE SUR L'ANATOMIE DU BOIS

CODE :
GS4

PUBLIC

Techniciens et ingénieurs forestiers de bureaux d'études, coopératives, cabinets d'experts, entrepreneurs de travaux forestiers ou paysagers et leurs salariés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Nima SAEDLOU

Consultante formatrice. Gérante de XYLOTREE, laboratoire de caractérisation du bois.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Expliquer l'**influence de la gestion forestière** sur l'**anatomie du bois** et donc la **qualité de la matière première** fournie par l'arbre.

DEROULEMENT

Matin :

- Comprendre **comment se développe un arbre** et les **cellules constitutives de son anatomie**
- Identifier les **influences des différents modes de sylviculture** sur l'anatomie et donc la qualité du bois

Après-midi :

- Appréhender la **notion d'optimum d'âge de coupe** d'une essence
- Intégrer la **notion de variabilité du bois** au sein de l'arbre



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Méthodologie alliant les apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences, avec illustration par des exemples concrets et des exercices pratiques
- ✓ Nombreux équipements pédagogiques : microscope relié à l'ordinateur, loupes, cubes de bois poncés, xylothèque, fiches bois...

A photograph of a dense forest with tall, thin trees and a thick canopy of green leaves. A vertical dashed line of small yellow squares runs down the center of the image, starting from the top and ending just above the text box.

EXPERTISE FORESTIERE





PRATIQUE DE L'EXPERTISE

PUBLIC

Experts, techniciens, ingénieurs et tout professionnel en recherche de perfectionnement ou de spécialisation dans l'expertise en général, mais plus particulièrement forestière, arboricole et environnementale

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Christian RIBOULET

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

550 € HT /participant

660 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Préparer, conduire et finaliser différentes formes d'expertise pour déterminer un état, une valeur, un dommage ou contribuer à la prévention ou au règlement d'un litige, à l'arbitrage d'un conflit, tant en matière privée que publique ou dans un contexte judiciaire, administratif, fiscal, assurantiel...

DEROULEMENT

Jour 1 :

- **Pourquoi une expertise ?** Définition, besoin, objet, nature, résultat, enjeu, valeur et limites
- **Les acteurs d'une expertise** : expert, mandants, parties, représentants, défenseurs, témoins, sachants et sapiteurs
- **Les différentes formes d'expertise** : scientifique, technique, privée, assurantielle, judiciaire, arbitrage, médiation...
- **La réglementation de l'expertise** : norme française et future norme européenne
- **L'expert forestier** : son métier réglementé, ses missions
- **L'expert judiciaire** : son inscription, ses missions, les Juridictions, les règles expertales...
- Qualités humaines, déontologie, compétences, formations, statuts...

Jour 2 :

- **La responsabilité civile et pénale de l'expert**
- **Conduite et déroulement d'une expertise, du besoin au résultat** : ordre de mission, devis ou commande, convocation et information, transmission de pièces, comportement de l'expert, principe du contradictoire
- **Le rapport d'expertise** : son fonds, sa structure, sa présentation, ses conclusions, ses annexes
- Différents exemples de rapports d'expertise
- La propriété de l'expertise, sa confidentialité, sa transmission...

NB. Les méthodes d'expertise techniques et financières sont traitées dans le stage : « Estimation de la valeur des forêts »



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Enseignement théorique mettant l'accent sur les rigueurs fondamentales de l'expertise et nourri de nombreux exemples complets d'expertises réalisées dans plusieurs domaines : forêt, chasse, agrément, environnement, scierie ...
- ✓ Stage résultant d'une longue expérience et offrant une très large vision des méthodes expertales adaptées à la diversité des contextes
- ✓ Plus de dix rapports dépersonnalisés seront laissés aux stagiaires
- ✓ Possibilité de présenter (de manière dépersonnalisée), comme exercice ou étude complémentaire, des cas concrets afin d'obtenir des précisions



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



ESTIMATION DE LA VALEUR DES FORÊTS

CODE :
EF2

PUBLIC

Gérants et gestionnaires de patrimoines forestiers publics ou privés, techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, de coopératives et de cabinets d'expertise forestière, immobilière, comptable, de notaires, assureurs, géomètres-experts, investisseurs particuliers ou institutionnels...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MATERIEL

Prévoir une calculatrice, des vêtements d'extérieur et, le cas échéant, de pluie.

INTERVENANT

Christian RIBOULET

Expert forestier, expert judiciaire, expert en arboriculture ornementale, fondateur et ex-président du Groupement des Experts-Conseils en Arboriculture Ornementale (GECAO).

SESSION

1 session de **3 jours** (21 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

750 € HT /participant
900 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Attribuer une **valeur circonstanciée à un arbre d'avenir**, un peuplement **régulier ou irrégulier**, une parcelle boisée, un patrimoine forestier.
Pour cela, connaître et appliquer **les principes et les calculs d'estimation forestière** à partir des éléments objectifs d'un contexte préalablement analysé.

N.B. La conduite d'une expertise et la structure d'un rapport font l'objet du stage « Pratique de l'expertise ».

DEROULEMENT

Connaissances théoriques et pratiques enseignées comme suit :

- **Estimation, avis de valeur ou expertise** : une évaluation adaptée à un contexte, un besoin, une demande
- **Valeur de rendement et valeur technique** : adaptation des modalités de calcul aux peuplements et aux productions, notions de capitalisation, de gain, de revenu et d'escompte ; la valeur du fond et ses éléments d'appréciation ; la valeur superficie des boisements réguliers (d'avenir, d'attente ou marchande) et la valeur potentielle de l'arbre individuel et du boisement irrégulier
- **Justification, détermination et application des différents taux** : TIRF, taux de rendement, taux de risque, taux d'actualisation, parallèles avec les rendements financiers courants, évolutions comparées dans le temps
- **Moins-values et plus-values circonstanciées**, notions de productivité et exemples de contre-productivité financière
- **La valeur vénale** : définition et application, contexte transactionnel, fiscal, patrimonial ...
- **Les valeurs spécifiques** : conservation, indemnisation, expropriation, emploi, convenance, protection, actif, parts sociales
- **Les valeurs environnementales et les valeurs économiques** associées à la forêt et aux milieux naturels
- **Différents exemples d'estimation**

NB. : L'évaluation des arbres et boisements d'agrément fait l'objet d'un autre stage (« Fonctions et valeur monétaire »)



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Exercices pratiques sur les évaluations par une approche rationnelle qui rend accessible à chacun les calculs financiers réputés complexes et leur intégration dans une logique contextuelle.
- ✓ Stage animé par un expert forestier senior ayant l'expérience de plusieurs milliers d'évaluations de boisements dans les contextes les plus variés.



NUMERIQUE FORESTIER





INITIATION AU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE SOUS QGIS

PUBLIC

Toute personne en recherche d'acquisition des connaissances de base dans l'utilisation d'un logiciel SIG (Système d'Information Géographique).

PRÉ-REQUIS

Maîtriser l'outil informatique de manière régulière.

MATERIEL

Chaque stagiaire devra venir équipé d'un ordinateur portable avec le logiciel préinstallé (QGIS 3.4.4 LTR).

INTERVENANT

Laurent ROUX

Technicien forestier, en charge de la cartographie depuis plus de 5 ans au sein d'un cabinet d'expertise forestière. Utilise quotidiennement QGIS pour assister ses collègues dans la mise en lumière des documents de gestion et des rendus de relevés de végétation. Assure la formation QGIS des salariés de notre groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Maîtriser les fonctionnalités de base sur QGIS 3.4.4 LTR (logiciel libre/open source).

DEROULEMENT

- **Organisation d'un logiciel de cartographie numérique**
Principes fondamentaux
- **Projection et coordonnées**
- **Format des données graphiques**
- **Présentation des barres d'outils**
- **Utilisation des fonctionnalités basiques**
Mise en pratique avec exercice
- **Utilisation du contrôle de couches**
- **Utilisation des couches WMS**
- **Import et export de fichiers (CSV)**
Mise en pratique avec exercice
- **Réalisation d'analyses thématiques**
Mise en pratique avec exercice
- **Mise en page de carte et export (PDF, JPEG...)**



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Pédagogie active et participative, alternant les apports d'information de l'animateur et les mises en pratique, sous forme d'exercices et de travail sur ordinateur



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



UTILISATION DE QGIS EN GESTION FORESTIÈRE

PUBLIC

Toute personne maîtrisant les fonctionnalités de base de QGIS. Techniciens et ingénieurs forestiers de bureaux d'études, cabinets d'experts, propriétaires forestiers ou leurs représentants, étudiant.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les fonctionnalités de base de QGIS.

MATERIEL

Chaque stagiaire devra venir équipé d'un ordinateur portable avec le logiciel préinstallé (QGIS 3.4.4 LTR).

INTERVENANT

Laurent ROUX

Technicien forestier, en charge de la cartographie depuis plus de 5 ans au sein d'un cabinet d'expertise forestière. Utilise quotidiennement QGIS pour assister ses collègues dans la mise en lumière des documents de gestion et des rendus de relevés de végétation. Assure la formation QGIS des salariés de notre groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **1,5 jour** (10,5 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

450 € HT /participant
540 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Utiliser les **fonctionnalités** de QGIS **en gestion forestière**. Utiliser les **nouvelles technologies** et **numériser les données** afin de fluidifier l'information en forêt.

DEROULEMENT

Jour 1 :

- **Présentation des outils**, liés et pouvant alimenter le SIG, utilisés en gestion forestière (tablette PC, GPS, drone, ...)
- **Utilisation des données mises à disposition** en téléchargement ou service WMS/WFS utilisable avec QGIS (fonds cartographiques, vecteur cadastre, ...)
- **Géoréférencement d'un plan** (exemple : PDF ou image d'un ancien plan de propriété)
- **Création et organisation de couches types** (cadastre, peuplement, desserte, ...)
- **Import et export de données raster et vecteur** (trace GPS, image géoréférencée, ...)
- **Utilisation de l'interface GPS** de QGIS sur tablette PC
- **Utilisation de la calculatrice de champs** pour le calcul de surface, longueur, périmètre
- **Création d'analyses thématiques** sur les couches types en fonction d'attributs
- **Mise en page de carte et export** (PDF, JPG) : carte des peuplements dans le cadre d'un document de gestion durable, carte de localisation de propriété, ...

Jour 2 :

- **Exercice de synthèse et d'approfondissement** sur exemple d'un cas concret



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Pédagogie active et participative, alternant les apports d'information de l'animateur et les mises en pratique, sous forme d'exercices et de travail sur ordinateur



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

A photograph of a forest floor with a large, cut log in the foreground. The log is split lengthwise, revealing the light-colored wood grain. A vertical dashed line runs down the center of the log. In the background, there are many thin tree trunks and some fallen leaves on the ground. A red rounded rectangle is overlaid at the bottom, containing the text "EXPLOITATION FORESTIERE" in white.

EXPLOITATION FORESTIERE

CHANTIERS FORESTIERS ET LÉGISLATION

CODE :
EX1

PUBLIC

Gérants ou chefs d'entreprise du secteur forestier, techniciens et ingénieurs forestiers, experts forestiers, gestionnaires de patrimoines forestiers publics et privés, conseillers forestiers des administrations publiques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Cyril MONNEYRON

Plus de 7 ans d'expérience en tant que formateur professionnel en France et à l'étranger, spécialisé dans le secteur forestier, réalisant des audits réglementaires et gérant de nombreux chantiers forestiers.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Maîtriser les **aspects législatifs** des chantiers forestiers en matière de **déclarations préalables**, de **santé** et de **sécurité**.

DEROULEMENT

- Etat des lieux en matière de **déclaration de chantier**
- Etat des lieux en matière d'**hygiène** et de **sécurité** sur le chantiers forestiers
- **Mise en pratique** du Décret n° 2010-1603 et des arrêtés liés
- **Fiche chantier** :
 - rédaction
 - responsabilités
- Gestion **des secours** sur les chantiers forestiers
- Gestion **des travailleurs isolés**
- Gestion **des chantiers de chablis**



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un intervenant expérimenté gérant des chantiers forestiers d'envergure depuis plus de 10 ans à travers la France
- ✓ Création d'une fiche type

FICHE DE CHANTIER - SÉCURITÉ EN EXPLOITATION FORESTIÈRE

CODE :
EX2

PUBLIC

Opérateurs manuels et/ou mécanisés sur chantiers forestiers, ouvriers du secteur forestier, entrepreneurs forestiers.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Cyril MONNEYRON

Plus de 7 ans d'expérience en tant que formateur professionnel en France et à l'étranger, spécialisé dans le secteur forestier, réalisant des audits réglementaires et gérant de nombreux chantiers forestiers.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Répondre en partie aux attentes sécuritaires issues de la fiche de chantier.
Gérer la co-activité sur les chantiers forestiers.

DEROULEMENT

Matin :

- Equipements de protection individuelle (EPI) obligatoires
- Réglementation et utilisation des EPI
- Distances de sécurité

Après-midi :

- Co-activité sur les chantiers forestiers, gestion des risques
- Prévenir les secours, particularités des chantiers forestiers
- Gestion des risques engendrés par les installations aériennes ou souterraines
- Gestion des risques engendrés par les facteurs naturels



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un intervenant expérimenté gérant des chantiers forestiers d'envergure depuis plus de 10 ans à travers la France
- ✓ Formation en salle



ECONOMIE DU PATRIMOINE FORESTIER

LA GESTION IMMOBILIÈRE

CODE :
EP1

PUBLIC

Experts agricoles et fonciers et Experts forestiers, agréés par le CNEFAF (et leurs stagiaires si dérogation) en vue de leur habilitation à pratiquer réglementairement la gestion immobilière dans le cadre d'une déontologie professionnelle et de la partie B du Règlement intérieur du CNEFAF.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Maître Hélène LEMASSON

Avocat en droit et Gestion des Contentieux (CABINET FIDAL - Limoges).

SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

550 € HT /participant

660 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Appréhender la gestion immobilière.

DEROULEMENT

Jour 1 :

I. Introduction

- Définition de la gestion immobilière par le CNEFAF
- Réglementation imposée par le CNEFAF
- Régime transitoire
- Exemple de gestion pour les experts fonciers et agricoles
- Exemple de gestion pour les experts forestiers

II. Notions juridiques liées à la gestion de l'immeuble

- La propriété foncière : le droit de propriété et ses démembrements ; la publicité foncière ; la consistance domaniale
- L'urbanisme : réglementation et contentieux ; copropriété et location d'immeuble ; gestion de l'immeuble pour le compte du bailleur
- Rappel du droit de la construction

III. Définition des opérations de gestion immobilière

- Définition des opérations de gestion immobilière
- Contenu de l'énumération des opérations autorisées : pour les experts fonciers et agricoles ; pour les experts forestiers

Jour 2 :

IV. Définition des opérations de gestion immobilière

- Durée
- Aspect stratégique de la gestion
- Aspects administratif, juridique, environnemental, assurance
- Aspects comptable et économique : gestion des moyens ; gestion des risques (aléas matériels et environnementaux) ; gestion forestière (Article L.8 du Code Forestier)
- Responsabilité pénale

V. Loi ALUR & loi ELAN

- Dispositions sur le contrat de bail : encadrement des loyers ; délai de préavis ; contrat de bail type ; garantie universelle des loyers ; pénalités de retard de loyer ; restitution du dépôt de garantie ; frais d'agence ; délais de prescription ; trêve hivernale ; réforme des agents immobiliers ; marchands de listes ; syndics de copropriété ; les charges
- Mesures concernant les agents immobiliers : délivrance de la carte ; garanties financières et déontologiques
- Régime des mandats : contenu ; reconduction ; mandat des marchands de listes ; clientèle et encadrement des activités de transaction et gestion immobilière
- Renforcement des obligations en matière du règlement : astreinte ; cas visés
- La copropriété : conseil syndical ; syndic ; travaux de la copropriété ; copropriétés en difficulté



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Formation alternant des séquences didactiques d'apports de connaissances et des échanges sur des points soulevés par les participants
- ✓ Stage animé par un avocat spécialisé



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE

CODE :
EP2

PUBLIC

Experts agricoles et fonciers et Experts forestiers, agréés par le CNEFAF (et leurs stagiaires si dérogation) en vue de leur habilitation à réaliser des transactions immobilières : négociation, exécution de contrat de vente immobilière dans le cadre d'une déontologie professionnelle et de la partie B du Règlement intérieur du CNEFAF.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Maître Hélène LEMASSON

Avocat en droit et Gestion des Contentieux (CABINET FIDAL - Limoges).

SESSION

1 session de **2 jours** (14 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

550 € HT /participant

660 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Appréhender la transaction immobilière.

DEROULEMENT

Jour 1 :

I. Identifier les immeubles pouvant être vendus

- Définition de l'immeuble : par nature ; par destination ; droits incorporels ; accessoires ; charges

II. Recueillir l'accord des parties

- Identification des parties : échange de consentement ; vices du consentement ; capacité et pouvoir des parties ; consistance domaniale

III. Déterminer le prix de vente

- Nécessité d'un prix de vente : modalités du prix de vente ; accessoires du prix de vente ; caractère réel et sérieux du prix

IV. Identifier les modalités du contrat

- Conditions suspensives et résolutoires ; ventes additionnelles ; ventes à terme

Jour 2 :

V. Avant-contrat

- Offre d'achat ; contrat de réservation ; promesse ; compromis ; typologie et nature des avant-contrats ; effets des avant-contrats entre les parties à l'égard des tiers ; cession des avant-contrats

VI. Formation du contrat de vente et rappel des notions juridiques

- Définition de la vente ; caractères généraux de la vente ; comparaison de la vente aux autres contrats

VII. La négociation contractuelle

- Caractéristiques de la négociation ; encadrement ; offre de contrat ; acceptation ; responsabilité et devoir de conseil

VIII. Résilier le contrat

- Modalités de réalisation ; forme de l'acte de vente

IX. Comprendre les effets du contrat

- Obligation du vendeur ; obligation de l'acquéreur ; effets vis-à-vis des tiers



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Formation alternant des séquences didactiques d'apports de connaissances et des échanges sur des points soulevés par les participants
- ✓ Stage animé par un avocat spécialisé

L'INVESTISSEMENT FORESTIER

CODE :
EP3

PUBLIC

Conseillers et gestionnaires de patrimoines financiers et immobiliers ; experts comptables, immobiliers, fonciers et forestiers, notaires, propriétaires forestiers...

PRÉ-REQUIS

Aucun. Prévoir une calculatrice.

INTERVENANT

Expert forestier du Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac ou autre lieu défini en fonction des inscriptions

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Appréhender les notions de **production**, **productivité** et **rentabilité** des différentes forêts et régions forestières. Intégrer les **mesures fiscales**, les **aides à l'investissement forestier** et les **risques associés**. Comparer, dans le présent et dans leur évolution, les **différents types d'investissements** et de placements financiers.

DEROULEMENT

- 1. Les forêts dans le monde et en Europe** (surface, production, dynamique des boisements)
- 2. La forêt française**
 - Répartition des forêts publiques/privées
 - Les différents types de forêts privées
 - Les régions de production forestière (sols et régimes climatiques)
- 3. La filière bois et l'économie**
 - Au niveau français
 - Au niveau mondial
- 4. Production et rendement de la forêt**
 - Production ligneuse et sylviculture
 - Autres productions et revenus liés à la forêt
- 5. Rentabilité de la forêt**
 - Taux interne de rentabilité forestière, méthode de calcul
 - Taux de risque et d'actualisation
 - Comparaison avec les autres placements
- 6. Evaluation d'une forêt : l'expertise**
 - La valeur technique
 - La valeur vénale forestière
 - Autres valeurs associées
 - Valeur des parts sociales de GF, SCI...
- 7. Incitations financières et fiscales à l'investissement forestier**
 - Mesures fiscales
 - Aides à l'investissement
- 8. Avantages et inconvénients de l'investissement**
 - Avantages et sécurité
 - Inconvénients, risques et moyens de prévention et de remédiation
 - Stratégies de gestion patrimoniale et financière



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Formation inédite destinée aux professionnels du conseil en investissement qui ont quotidiennement à comparer tous les types de placements par leur rendement et leur fiscalité
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté
- ✓ Possibilité de présenter (de manière dépersonnalisée), comme exercice ou étude complémentaire, des cas concrets afin d'obtenir des précisions



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

LA FISCALITÉ FORESTIÈRE

CODE :
EP4

PUBLIC

Gestionnaires de patrimoines privés ou publics, propriétaires forestiers, experts forestiers, techniciens forestiers ou tout personnel de bureaux d'études étant amenés à participer à la gestion forestière.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Aurélien HAAZ

Expert forestier, gérant de la Société d'Experts Forestiers A. Michaut située à NANCY. Gérant de Groupements Forestiers.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances en termes de fiscalité forestière afin d'assurer une gestion dans le respect du cadre législatif, de maîtriser les frais inhérents et d'optimiser la transmission de son patrimoine.

DEROULEMENT

• **Taxe foncière**

- Le revenu cadastral
- Calcul de la taxe foncière

• **Impôt sur le revenu**

- Déclaration des différents revenus
- Exonération
- Les Dispositifs d'Encouragement Fiscal à l'Investissement en forêt ou DEFI – Forêt (intérêts et engagements)

• **TVA**

- Quelle TVA pour les activités forestières ?
- Les régimes d'assujettissement

• **Droits de mutation**

- Mutations à titre onéreux
- Mutations à titre gratuit (donations, successions, Monichon)
- Groupements forestiers

• **IFI**

- Prise en compte des forêts dans l'IFI
- Engagements liés au dispositif

• **Plus-values**

- Régimes d'imposition

• **CVO**

- Principes



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

GROUPEMENTS FORESTIERS





CONSTITUER ET GÉRER UN GF

CODE :
GF1

PUBLIC

Propriétaires forestiers, gérants de patrimoines forestiers privés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Aurélien HAAZ

Expert forestier, gérant de la Société d'Experts Forestiers A. Michaut située à NANCY. Gérant de Groupements Forestiers.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Maîtriser toutes les étapes nécessaires à la constitution et à la gestion d'un Groupement Forestier.

DEROULEMENT

- **Comprendre ce qu'est un GF**
- **Comprendre les intérêts de la création d'un GF**
(patrimonial, fiscal)
- **Décrire les étapes de la constitution**
 - Définir les biens concernés
 - Identifier les associés
 - Préparer les éléments nécessaires à la rédaction des statuts
(siège social, dénomination, gérant, ...)
 - Lister les démarches et les frais inhérents à la constitution
- **Comprendre la vie du GF**
 - Prendre les décisions (rôle du gérant, pouvoir de l'AG)
 - Suivre la comptabilité
 - Estimer la valeur des parts
 - Gérer les mutations de parts (donation, vente...)
- **Décrire les modalités de retrait d'un associé**
- **Enoncer les règles de la dissolution**



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté
- ✓ Exercices pratiques sur des cas concrets présentés, par les stagiaires, de manière dépersonnalisée, comme exercice et étude complémentaire (bilan, comptes, factures)



GESTION COMPTABLE ET FISCALE DES GF

CODE :
GF2

PUBLIC

Propriétaires forestiers, gérants de patrimoines forestiers privés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Xavier BLANC

Expert-comptable, dirigeant associé du CABINET AUDEFI (à Limoges) regroupant environ 40 collaborateurs. Propriétaire-gérant d'un GF de plus de 100 ha de forêts.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Reconnaître les **documents administratifs et commerciaux**. Tenir sa **comptabilité**. Etablir ses **déclarations fiscales**. Organiser la **gestion administrative**. Présenter les **résultats aux associés**.

DEROULEMENT

Patrimoine hérité, acquis ou choisi, le Groupement Forestier est un capital vivant et passionnant qui nécessite une gestion technique mais aussi administrative et comptable rigoureuse.

- **Préambule**
- **Organisation de la gestion administrative**
Comment structurer les documents administratifs et le dossier comptable
- **Rappel des obligations de tenue de comptabilité**
- **Tenir une comptabilité**
Sous-traiter
Ou la faire soi-même (Plan Comptable Général, principes comptables, journaux comptables, gestion des amortissements/immobilisations, éditions comptables obligatoires...)
- **Les sujets de fiscalités d'un GF et la manière de les gérer**
Fiscalité des différents revenus, TVA, IFI, taxe foncière...
- **Communication aux associés**



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un comptable habitué au vocabulaire forestier et ayant la pédagogie pour décrypter auprès des non initiés les notions comptables
- ✓ Exercices pratiques sur des cas concrets présentés, par les stagiaires, de manière dépersonnalisée, comme exercice et étude complémentaire (bilan, comptes, factures)



VALORISATION FINANCIÈRE DES GROUPEMENTS FORESTIERS

CODE :
GF3

PUBLIC

Propriétaires forestiers, gérants et gestionnaires de patrimoines forestiers privés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Eric BOITTIN

Expert forestier, Directeur Général de FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Familiariser les propriétaires et gestionnaires forestiers avec l'outil **juridique**, **patrimonial** et **économique** que représente un Groupement Forestier. **Définir** et **optimiser** sa stratégie.

DEROULEMENT

Patrimoine hérité, acquis ou choisi, le Groupement Forestier est un capital vivant qui nécessite une gestion technique et financière mais aussi fiscale rigoureuse.

Cette journée de formation permettra de mutualiser les moyens physiques de la gestion (préparer des bois de qualité et bien les valoriser, organiser la gestion des différents types de peuplement, pratiquer la futaie irrégulière) avec les moyens financiers (acquisition d'actifs, valeur des parts sociales, ...) pour faire de son Groupement Forestier une structure durable.

- **Spécificités** du Groupement Forestier
- **Nature, évaluation et régime fiscal des apports**
- **Evaluation et actualisation de la valeur technique**
- **Le « bilan adapté »** : outil dynamique de compréhension et de gestion
- **Augmentation et diminution de capital**
- **Valeur vénale de l'actif et des parts sociales**
- **Stratégie de développement, d'investissement et choix de gestion**
- **Financement des projets**



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté
- ✓ Exercices pratiques sur des cas concrets présentés, par les stagiaires, de manière dépersonnalisée, comme exercice et étude complémentaire



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

PATRIMOINE FORESTIER





DÉCOUVERTE ET SUIVI DE SON PATRIMOINE BOISÉ

CODE :
PF1

PUBLIC

Propriétaires forestiers.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Expert forestier du Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac ou autre lieu défini en fonction des inscriptions

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Découvrir et valoriser son patrimoine. Suivre et s'impliquer dans la gestion forestière durable.

DEROULEMENT

- Intégrer les notions de sylviculture
- Pratiquer une analyse quantitative et qualitative des peuplements
- Définir des enjeux objectifs pour ses peuplements
- Décider les opérations (coupes et travaux à réaliser dans les peuplements)



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté



BIEN COMMUNIQUER AVEC SON GESTIONNAIRE FORESTIER

CODE :
PF2

PUBLIC

Propriétaires forestiers.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Expert forestier du Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac ou autre lieu défini en fonction des inscriptions

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Améliorer/faciliter les relations entre propriétaires et acteurs de la filière. Harmoniser le vocabulaire commun pour une **communication efficace** permettant de définir ses attentes, ses projets, de conforter ses droits et construire un projet sylvicole concret et durable. **Connaître et apprécier** les compétences à mobiliser. Travailler en concertation dans la **compréhension** et le **respect mutuel**.

DEROULEMENT

- Le vocabulaire du sylviculteur
- Les acteurs de la filière Forêt/Bois
- Les contrats entre acteurs
- La réception de chantier, le recollement
- La représentation du propriétaire

Cette formation originale et innovante a pour but d'optimiser les relations entre les propriétaires forestiers et les acteurs de la filière Forêt / Bois.

Les outils du dialogue ne se substituent pas aux contrats en place mais permettent d'améliorer les relations, d'apprendre à travailler en intelligence et en confiance pour créer un esprit de filière dans laquelle les propriétaires forestiers assurent une partie importante de l'approvisionnement en matière première.



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



COMPRENDRE SON PSG

CODE :
PF3

PUBLIC

Propriétaires forestiers.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Expert forestier du Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac ou autre
lieu défini en fonction des inscriptions

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Mieux **connaître** sa forêt. **Optimiser** l'utilisation de l'outil que constitue le Plan Simple de Gestion. **Comprendre** sa conception et son importance dans l'économie de la filière. Améliorer ses **connaissances sylvicoles**. Suivre et s'impliquer dans la **gestion de son patrimoine**. **Concilier les objectifs** personnels, environnementaux, cynégétiques,...

DEROULEMENT

- Cadre législatif et réglementaire
- Notions de sylviculture, facteurs de production, régions forestières
- Description de la filière forêt bois
- Acteurs de la filière forêt bois, moyens humains
- Aspects économiques et financiers
- SIG, cartographie
- Desserte
- Définition des enjeux, objectifs, indicateurs de suivi
- Le PSG : outil d'évaluation de sa forêt et d'actualisation

Des intervenants professionnels qui élaborent et utilisent tous les jours des PSG en fonction des objectifs des propriétaires, des contraintes techniques et législatives, des aspects scientifiques et environnementaux.

Une base de réflexion pour définir les objectifs à long, moyen et court termes de son futur PSG.

Une acquisition de vocabulaire et de connaissances pour suivre son PSG tout au long de sa durée, pour mesurer l'efficacité de l'outil.

Que le propriétaire l'ait rédigé ou non, le PSG est souvent perçu comme un document obligatoire ; c'est oublier qu'il s'agit d'un outil de description, de gestion et d'amélioration de son patrimoine forestier, de planification de ses coupes et travaux donc de ses produits et dépenses.



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



TRANSMETTRE LA PASSION DE LA FORÊT



CODE :
PF4

PUBLIC

Propriétaire forestier novice, propriétaire forestier expérimenté accompagné de ses enfants et/ou petits-enfants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Expert forestier du Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
9h00-12h30 / 14h00-17h30

Formation personnalisée et pouvant être réalisée sur la propriété du propriétaire forestier

TARIF

350 € HT /participant

420 € TTC /participant

OBJECTIFS

Journée à destination des propriétaires forestiers novices ou propriétaires forestiers expérimentés accompagnés de leurs enfants et/ou petits-enfants afin de faire naître chez eux la passion de la forêt.

DEROULEMENT

- Découvrir les enjeux forestiers
- Intégrer les notions de gestion durable de la forêt
- De l'arbre au bois, identifier les débouchés potentiels
- Définir les notions de peuplements forestiers
- Cuber un arbre sur pied



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



INITIATION AU BÛCHERONNAGE

CODE :
PF5

PUBLIC

Agriculteurs, propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers, étant amenés à pratiquer l'activité de bûcheronnage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

MATERIEL

Chaque participant devra venir avec sa tronçonneuse et ses équipements de sécurité (bottes ou chaussures anti-coupure, pantalon anti-coupure, casque de chantier avec protection visuelle et auditive, gants).

INTERVENANT

Cyril MONNEYRON

Plus de 7 ans d'expérience en tant que formateur professionnel en France et à l'étranger, spécialisé dans le secteur forestier, réalisant des audits réglementaires et gérant de nombreux chantiers forestiers.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Lieu de formation : en forêt limousine

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

OBJECTIFS

Utiliser la tronçonneuse en **sécurité** en travaillant sur les **gestes et postures** en complément des **techniques classiques** d'abattage et d'ébranchage

DEROULEMENT

Utilisation de la tronçonneuse en sécurité

- les équipements de protection individuelle (E.P.I.) obligatoires
- les éléments de sécurité de la tronçonneuse
- gestes et postures

• **Techniques d'abattage des bois jusqu'à 40 cm de diamètre**

- Théorie et pratique

• **Techniques d'ébranchage et de billonnage des bois**

• **Entretien courant de la tronçonneuse**

- Théorie et pratique

Pour les participants ne disposant pas encore des équipements de sécurité, nous pouvons leur proposer de les leur fournir par le biais de nos partenaires. Devis sur demande. Attention : prévoir un délai d'un mois avant le démarrage de la formation.



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un intervenant expérimenté gérant des chantiers forestiers d'envergure depuis plus de 10 ans à travers la France
- ✓ Stage mêlant enseignement théorique et mise en pratique sur le terrain

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Envoyez votre **bulletin de pré-inscription** en mentionnant bien votre fonction



Nous vérifions alors l'**adéquation de votre profil** avec le public visé et les pré-requis définis
Au besoin, un échange téléphonique pourra être mis en place.



Nous vous envoyons, pour signature, une **convention de formation** validant l'**inscription définitive**



Retournez nous, sans délai, la convention dûment signée.
Après signature, vous disposez d'un délai de 10 jours pour vous rétracter.



Nos prix s'entendent **hors frais de repas, d'hébergement et de transport**, qui restent donc à votre charge.



Le Centre de l'Arbre se réserve **le droit de reporter ou annuler la formation**, notamment si le nombre de participants s'avérait insuffisant.



Fiches détaillées de formation et bulletin de pré-inscription disponibles en téléchargement sur notre site internet lecentredelarbre.com ou sur simple demande auprès de nos services.

F ACTURATION

Facture à établir à



Employeur



Organisme financeur



Autre

Raison sociale : _____

Adresse : _____

CP

Ville : _____

Tél : _____

E-mail : _____

Responsable de l'inscription : _____

P ARTICIPANT



M.



Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Tél : _____

E-mail : _____

S TAGES CHOISIS

Code stage	Intitulé	Date session	Prix HT
TOTAL HT			

Nos prix s'entendent **hors** frais de repas, d'hébergement et de transport, qui restent donc à la charge des participants.

Afin de faciliter votre organisation pour les stages se déroulant sur notre site de SOLIGNAC, une liste non exhaustive d'hôtels et de points de restauration à proximité vous sera transmise avec la convention de formation. Nos services pourront, si besoin le jour J, vous aider pour la réservation de vos repas **du midi exclusivement**.

Bulletin à retourner complété, daté et signé, par courrier ou par e-mail à contact@lecentredelarbre.com

Une convention vous sera envoyée à réception de ce bulletin.

Date : ____/____/____

Signature :

- ☐ Afin de faciliter le bon déroulement de la formation du participant, merci de cocher cette case, le cas échéant, si des besoins d'aménagements particuliers liés au handicap sont nécessaires
- ☐ Je souhaite m'abonner à la newsletter de FORESTRY
- ☐ J'accepte de recevoir les informations et offres commerciales ciblées FORESTRY

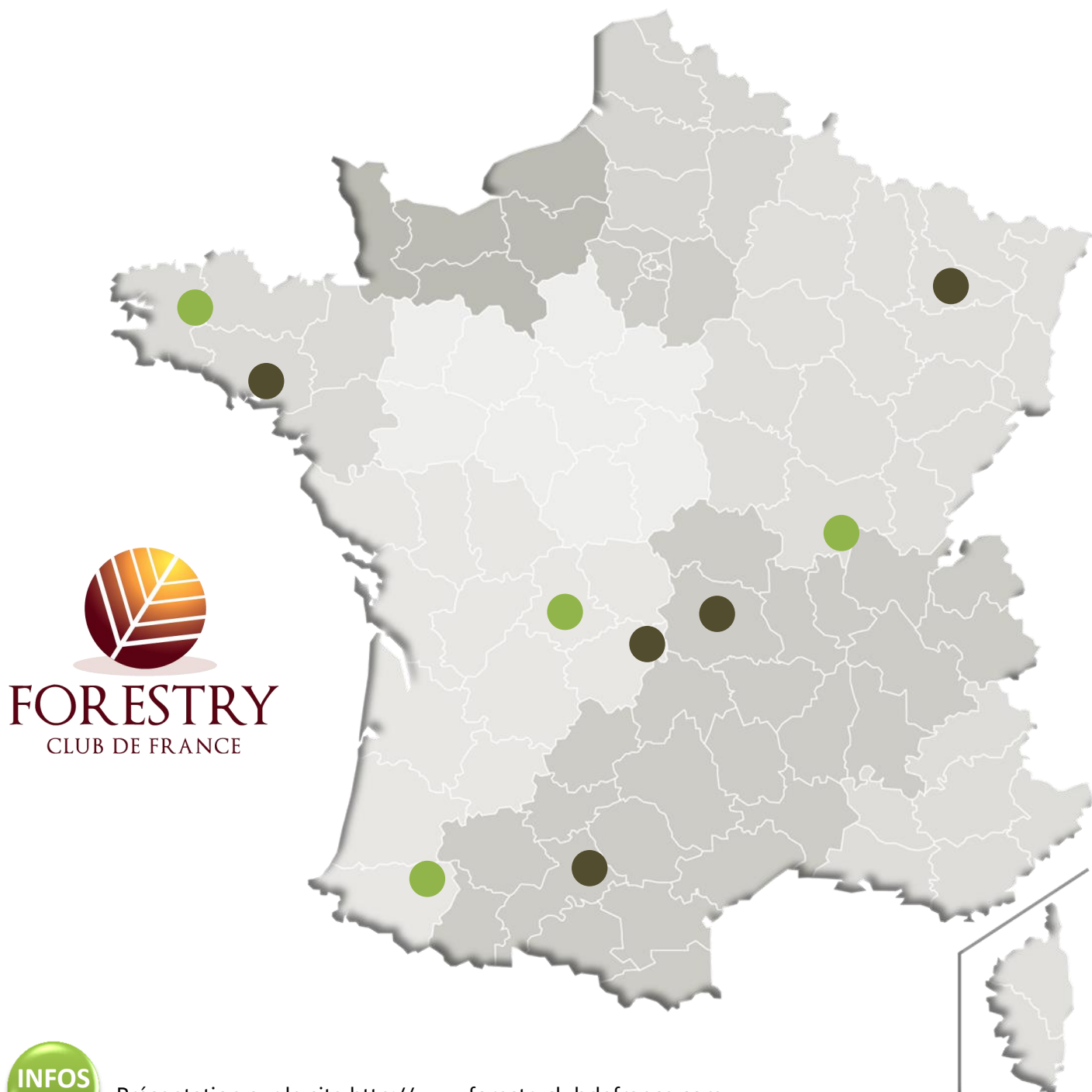
Contactez-nous pour toute commande de formation adaptée ou intra-entreprise

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par FORESTRY pour la gestion de sa clientèle et ses différentes communications. Elles sont conservées pendant 5 années et sont destinées au service marketing et au service commercial de FORESTRY. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant FORESTRY - Le Centre de l'Arbre, Tél. : 05 55 32 04 19, Leygat - 87 110 SOLIGNAC, contact@lecentredelarbre.com

FORESTRY CLUB DE FRANCE

SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Notre organisme de formation fait partie de FORESTRY CLUB DE FRANCE qui regroupe plusieurs cabinets (établissements secondaires) d'experts forestiers et spécialistes de l'arbre d'agrément, répartis sur le territoire national.



FORESTRY CLUB DE FRANCE

CONTACTS

Siège social

FORESTRY CLUB DE FRANCE

16 Ter Boulevard de la Taillerie
63130 ROYAT
Tél (0)4 73 37 81 08
contact@forestryclubdefrance.com

FORESTRY CLUB DE FRANCE

30 Chemin de la Montagne
71260 CHARBONNIERES
Tél (0)3 85 40 98 54
camille.boittin@expert-foret.com

Ets secondaire

Ets secondaire

CABINET COUDERT

La Fontclaire
19200 ST PARDOUX LE VIEUX
Tél (0)5 55 72 16 51
contact@cabinet-coudert.com

CABINET RIBOULET

Leygat
87110 SOLIGNAC
Tél (0)5 55 32 04 19
cabinet.riboulet@wanadoo.fr

Ets secondaire

Ets secondaire

CBGF

26 Rue Alfred Kastler
56000 VANNES
Tél (0)2 97 26 94 03
secretariat@cbgf.fr

CABINET VESSIER-LEBLOND

2 Rue Jean Massé
29270 CARHAIX PLOUGUER
Tél (0)2 98 73 20 22
cabinetvessierleblond@expert-foret.com

Ets secondaire

Ets secondaire

IF CONSULTANTS

2 Rue du Pré Fermé – ZAC de Gabardie
31200 TOULOUSE
Tél (0)5 61 09 41 80
denis.chauchadis@expert-foret.com

FOROF

2 Chemin de Gay
64410 BOUILLON
info@forof.fr

Ets secondaire

Siège social

STE D'EXPERTS FORESTIERS

MICHAUT - Aurélien HAAZ
10 Rue des Dominicains
54000 NANCY
Tél (0)3 83 32 05 85
expertsforestiersmichaut@gmail.com



Le Centre de l'Arbre



C A B I N E T R I B O U L E T

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

LE CENTRE DE L'ARBRE

Siège social : SAS FORESTRY CDF- SIRET 800 661 225 000 22 – APE 7112B

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84630510463 auprès du préfet de région
AUVERGNE-RHONE-ALPES

 Leygat – 87110 SOLIGNAC

 05 55 32 04 19

 **lecentredelarbre.com**

 **contact@lecentredelarbre.com**

Retrouvez-nous sur 
 **Instagram**